

7 – LANGUES VIVANTES

7.1 - Epreuves orales

7.1.A – ANGLAIS

Le jury interroge des candidats qui se destinent à être cadres, ingénieurs, chercheurs, autant de métiers où l'on attendra d'eux une grande capacité de synthèse, une rapidité à discerner des éléments d'information ainsi qu'un esprit critique aiguisé afin de comprendre le monde qui les entoure.

Ce sont précisément ces qualités que le jury évalue chez les candidats lors de cet oral de langue vivante. Les notes viennent sanctionner une performance orale et servent à classer les candidats les uns par rapport aux autres. Le jury a donc, cette année encore, utilisé tout l'éventail des notes possibles, obtenant les statistiques suivantes :

MP : 1748 candidats interrogés, moyenne de 11,46, écart-type de 3,85

PC : 1051 candidats interrogés, moyenne de 11,12, écart-type de 3,54

PSI : 1143 candidats interrogés, moyenne de 11,01, écart-type de 3,52

Format de l'épreuve

Le jury tient d'abord à faire un rappel méthodologique sur la nature de l'épreuve orale. Les candidats disposent de 20 minutes pour préparer un compte-rendu structuré puis un commentaire personnel sur un texte issu de la presse publiée dans l'année.

Les candidats ont le droit d'écrire sur le document pour l'annoter, surligner des passages, entourer des termes comme bon leur semble, et ils ont tout intérêt à le faire.

La prestation du candidat, de l'introduction à la conclusion, doit tenir entre 8 et 12mn. Cette année, comme par le passé, le jury a constaté que les candidats qui ne parlent que 8mn font souvent des commentaires beaucoup trop superficiels et rapides. Les prestations ne doivent pas dépasser 12mn pour permettre un échange entre le jury et le candidat. Fort heureusement, très peu de candidats ont atteint ou excédé 15mn de temps de parole, et le jury se réjouit de constater que de nombreux candidats sont bien entraînés pour répondre aux exigences formelles de cet exercice.

Si la plupart des candidats connaissent et montrent qu'ils ont compris les deux moments distincts de l'exercice, certains confondent encore compte-rendu et commentaire, et à cet égard le jury tient à faire un rappel détaillé sur le format de l'épreuve.

1. Introduire l'article

Le candidat ne peut se passer d'une brève introduction qui replace l'article dans son contexte précis : qu'est-ce qui a pu motiver le journaliste à l'écrire ? A-t-il été publié en réaction à ou par anticipation de quelque événement majeur ? Lequel ?

C'est alors que la source (journal, pays, auteur) peut s'avérer particulièrement révélatrice, et le candidat doit faire mention de ces éléments s'il est en mesure de les exploiter. Rien ne sert de signaler que l'article est « *extracted from the New York Times* » si cette source n'est pas analysée par la suite.

Il en va de même pour le nom du journaliste, qui n'a pas d'intérêt en soi et ne doit pas être systématiquement cité s'il n'y a rien à en dire. En revanche, dans le cas d'un article écrit par Bill Gates, par exemple, on ne peut parler du « *journalist* » ou « *columnist* », et une précision sur l'identité de ce dernier est nécessaire à une lecture éclairée du texte. Il en va de même pour des articles écrits par des chercheurs connus, des hommes politiques dont le nom ne peut être ignoré de candidats qui doivent suivre l'actualité de l'année...

La nature même du texte est un élément crucial que de trop nombreux candidats passent encore sous silence. S'il s'agit d'une critique (*book review*), il faut bien distinguer la personne ayant écrit le livre qui fait l'objet de la critique de celle qui en fait l'analyse, et voir là une tout autre stratégie qu'un éditorial, par exemple.

Quant à la date, un article publié le lendemain d'un événement ne peut se lire comme tel autre qui a été rédigé des semaines ou des mois après ce même événement.

Ces éléments de cadrage, pour être simples, ne sont pas évidents, et participent pleinement du travail d'introduction du texte, lequel ne peut se réduire à « *This is an article extracted from...* ».

2. Le compte-rendu synthétique

Deuxième étape de l'exercice, le compte-rendu synthétique est le moment pour le candidat de montrer qu'il a compris et intégré non seulement les éléments factuels présentés dans l'article, mais aussi le raisonnement de l'auteur et la logique qui le régit.

Il s'agit donc de dégager les différents mouvements et articulations de l'article, qui peut être construit de façon limpide ou avoir une organisation sous-jacente plus complexe. Dans tous les cas, le candidat doit clairement énoncer la structure choisie par l'auteur et garder la distance nécessaire à tout travail de synthèse. Certains candidats manquent à garder cette distance, et se contentent d'une répétition de l'article, ligne à ligne, sans aucun travail de sélection de l'information essentielle. Ceci est d'autant plus regrettable qu'une simple mise au point méthodologique suffit souvent à ne plus tomber dans cet écueil.

Les citations, employées avec parcimonie et pertinence, ne sont pas proscrites, tant qu'elles sont clairement signalées comme telles. Tout comme on cite ses sources, on reconnaît que l'on emprunte les paroles d'un autre.

Ce travail de synthèse structurée va donc de pair avec la mise en perspective amorcée en introduction, et permet au candidat de problématiser sa lecture des informations données. Les

candidats maîtrisant l'exercice sont ceux qui ont compris que la portée d'un texte excède la somme de ses parties.

3. Le commentaire

C'est alors, hélas, que bien des candidats pêchent, en annonçant platement « *Now let's move on to my commentary* », ou autre phrase qui n'a de transition que le nom, apprise par coeur et recrachée sans conviction.

Le candidat doit trouver un point de départ à son commentaire qui soit logiquement articulé à partir du texte qu'il vient justement de résumer. Il peut s'avérer judicieux de repartir du cadrage initial, de la perspective en jeu dans l'article, pour organiser sa réflexion autour de plusieurs points naturellement liés.

Le jury tient ici à rappeler qu'il faut aller plus loin que les exemples donnés dans l'article, et ne pas se limiter au cadre strict du texte ni à celui de sa propre expérience, « *my grandma thinks that...* » n'étant pas de la plus haute pertinence pour apporter un point de vue critique et personnel sur un sujet d'actualité.

Si les divers points de commentaire doivent donc découler naturellement de l'article lui-même, rien n'empêche le candidat sagace de tisser des liens (solides et cohérents) avec l'actualité du monde anglophone, voire le traitement de problématiques similaires dans d'autres pays.

Cela ne doit pas donner lieu à l'excès inverse qui consiste à aller chercher trop loin, souvent dans l'espoir vain de plaquer un autre thème vu en cours, ou de tout rapporter à une comparaison avec la situation en France. Le candidat doit particulièrement se méfier de cette dernière dérive car bien souvent le journaliste inscrit justement sa réflexion dans un cadre culturel très précis, qui n'est pas français et demande donc au lecteur de se décentrer.

Le jury attend des connaissances solides en civilisation du monde anglophone, et les candidats obtenant les meilleures notes sont ceux dont le commentaire s'appuie sur des exemples et des savoirs précis. Dans les commentaires les plus fins, le jury a vu ces connaissances intelligemment illustrées par des éléments culturels tels des films, des romans, pièces de théâtre ou expositions que le candidat ne se contentait pas de mentionner, mais dont il offrait une analyse argumentée.

Tout comme le compte-rendu, le commentaire doit être limité, sous peine d'être interrompu. Il est donc vivement conseillé aux candidats de surveiller la montre qu'ils ont pensé à apporter.

L'entretien avec le jury

Ce temps de reprise est crucial, car il permet au candidat de donner des précisions sur des faits mentionnés, ou de clarifier un argument qu'il n'a pas eu le temps de développer pendant son commentaire.

Le jury peut demander à un candidat de revenir sur un terme qui semblait employé légèrement, ou dont le sens ne paraissait pas clair au candidat lui-même. Il ne faut pas se braquer, mais bien se dire que si la question est posée, c'est sûrement qu'il faut se remettre un peu en question et voir si le terme choisi était le plus adéquat ou non.

La capacité à se corriger, à réagir aux questions, à se montrer ouvert au dialogue sont autant de points essentiels évalués lors de l'entretien. Ces preuves d'ouverture à l'échange ont été particulièrement bénéfiques à des candidats dont la prestation avait été correcte, leur permettant de passer dans la tranche des meilleures notes. Dans tous les cas, ce moment de dialogue ne peut que profiter aux candidats, et le jury insiste sur l'importance de ce dernier moment de l'oral.

Est-il besoin de rappeler ici que l'attitude du candidat est évaluée jusqu'à la fin de l'épreuve ? Répondre aux questions par monosyllabes ou sans prendre le temps de réfléchir au sens de la question ne fait pas le meilleur effet.

Remarques concernant la langue

Cet oral de langue vivante n'est pas une simple épreuve de communication, où il suffirait d'employer une langue approximative, du moment que le jury a une vague idée de ce que le candidat veut dire.

Ce manque de rigueur a malheureusement été observé chez de nombreux candidats, dont certains avaient pourtant fait preuve de finesse sur le fond.

Si les gallicismes ou emprunts d'autres langues étudiées sont particulièrement néfastes, il est tout aussi regrettable d'entendre des formes verbales barbares ou de constater que, malgré de longues années passées à étudier l'anglais, les candidats hésitent encore au moment d'exprimer la durée, de parler au passé, et autres erreurs mentionnées dans les rapports précédents.

Le temps de la reprise s'est révélé salutaire pour un bon nombre de candidats qui, fort heureusement, se sont montrés tout à fait à même de corriger des fautes de lexique, de grammaire et de prononciation, souvent le fait du stress ou de l'inattention.

Enfin, le jury a eu la joie d'entendre les prestations de candidats qui, sans être forcément anglophones, ont témoigné d'un excellent niveau de langue et d'une parfaite maîtrise de l'exercice. Ces candidats répondant à toutes les attentes sont à féliciter, ainsi que leurs préparateurs.